



## Extrait du Registre Des Délibérations

L'an deux mille dix huit  
Le 25 Juillet à 18 heures

Le Conseil Communautaire du Grand Cubzaguais Communauté de Communes dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Val de Virvée, au Centre de Loisirs Sans Hébergement Aubie et Espessas, 9 rue du Cros, sous la présidence de Monsieur DUMAS Alain, Président de séance.

Date de convocation le 19 juillet 2018.

DELEGUES EN EXERCICE : 37  
NOMBRE DE PRESENTS : 21  
NOMBRE DE VOTANTS : 27

**Objet : Désignation d'un représentant à la Commission Locale de l'Eau du SAGE « Estuaire de la Gironde et milieux associés »**

Présents : 21

**BORRELLY Marie Claire (Saint André de Cubzac), BLANC Jean Franck (Teuillac), BOURSEAU Christiane (Virvac), BRIDOUX-MICHEL Nadia (Cubzac les Ponts), BRUN Jean Paul (Saint Antoine-Val de Virvée), DUMAS Alain (Saint Gervais), FAMEL Olivier (Saint André de Cubzac), GRAVINO Bruno (Saint Trojan), GUINAUDIE Sylvain (Aubie/Espessas-Val de Virvée), JEANNET Serge (Gauriagué), JOLY Pierre (Bourg), LAVAUD Véronique (Saint André de Cubzac), LOUBAT Sylvie (Salignac-Val de Virvée), LUSSEAU Angélique (Saint André de Cubzac), MERCADIER Armand (Salignac – Val de Virvée), MIEYEVILLE Georges (Saint André de Cubzac), PINSTON Stéphane (Saint André de Cubzac), RAYNAL Vincent (Cubzac les Ponts), ROUX Jean (PUGNAC), DELAGARDE Catherine suppléante de SUBERVILLE Jean Pierre (Saint Laurent d'Arce), TABONE Alain (Cubzac les Ponts).**

Absents excusés ayant donné pouvoir : 6

**COUPAUD Catherine (Pugnac) pouvoir à Jean ROUX, COURSEAUX Michaël (Saint André de Cubzac) pouvoir à Georges MIEYEVILLE, FUSEAU Michael (Pugnac) pouvoir à Olivier FAMEL, GUINAUDIE Valérie (Mombrier) pouvoir à GUINAUDIE Sylvain, ISIDORE Jean Marc (Bourg) pouvoir à JOLY Pierre, MONSEIGNE Célia (Saint André de Cubzac) pouvoir à LAVEAU Véronique.**

Absents excusés : 10

**AYMAT Pascale (Saint André de Cubzac), BOBET Arnaud (Saint André de Cubzac), DAILLY Philippe (Saint André de Cubzac), GAILLARD Michel (Prignac et Marcamps), LARRIEU Josette (Saint Gervais), MABILLE Christian (Peujard), MANSUY Ludovic (Saint André de Cubzac), POUCHARD Éric (Lansac), SAEZ Catherine (Tauriac), SAGASTI Sylvie (Peujard),**

Secrétaire de séance :

**Mr GUINAUDIE Sylvain**

**Vu l'arrêté préfectoral en date du 23 mai 2017** portant composition de la Commission Locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux « Estuaire de la Gironde et milieux associés »,

**Vu le courrier de Monsieur le Préfet en date du 3 avril 2018** adressé à Messieurs les Présidents de Grand Cubzaguais Communauté de Communes et du Syndicat Intercommunal d'Aménagement des Bassins versants du Moron et du Blayais. Dans ce courrier, il est demandé aux deux Présidents de bien vouloir procéder à la désignation conjointe d'un représentant qui siégera à la Commission Locale de l'Eau (CLE) chargé de l'élaboration et du suivi du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) « Estuaire de la Gironde et milieux associés »,

Initialement, le Syndicat des bassins versant du Moron et du Blayais et la Communauté de Communes de Bourg avaient désigné conjointement M. Michel GAILLARD pour les représenter à la CLE du SAGE « Estuaire de la Gironde et Milieux associés ».

Le mandat de six ans des membres de la commission arrivera à échéance en Août 2018.

Il est précisé qu'il n'y a pas de suppléant dans cette commission, en cas d'empêchement, l'élu peut donner mandat à un autre membre du même collège.

Le Conseil Communautaire décide de désigner Raymond RODRIGUEZ Vice-Président de la CC de Blaye comme représentant du Grand Cubzaguais Communauté de Communes, conjointement au Syndicat Intercommunal des Bassins versants du Moron et du Blayais pour siégera la CLE du SAGE « Estuaire de la Gironde et Milieux associés », au sein du collège des représentants des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux.

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

Enregistrée en sous-préfecture

Le :

Publiée le :

Pour extrait certifié conforme

Fait à Saint André de Cubzac  
Le 26 juillet 2018

Le Président

Alain DUMAS

